

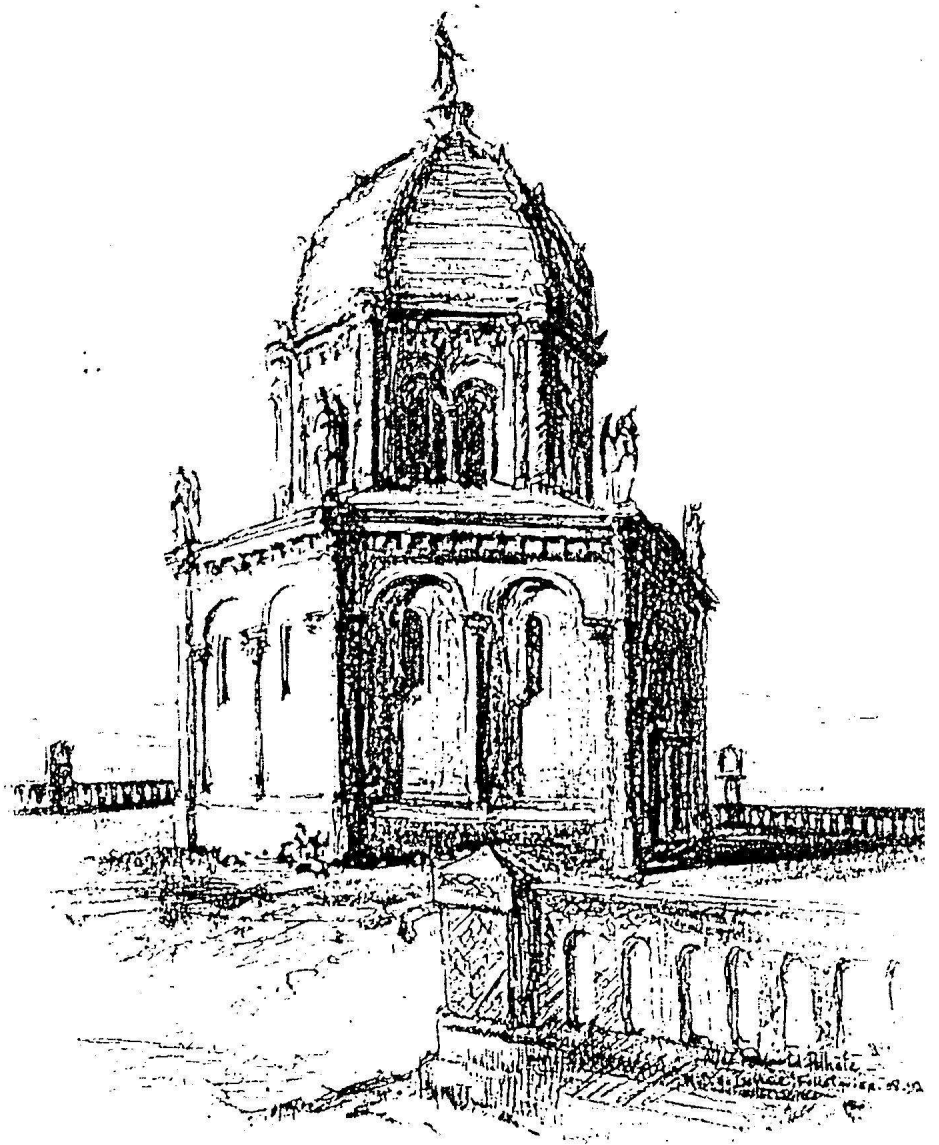
Patrimoine

du Pays de Forcalquier

Bulletin N° 1 Publié par l'association
Patrimoine du pays de forcalquier

Sommaire

- 1 La lettre de la présidente
Jeanine BOURVEAU
- 2 Les origines de Dauphin
Christane BOEKHOLT
- 5 Le patrimoine des livres
Xavier LAVAGNE
- 6 Les camps de concentration dans notre région
Thérèse DUMONT
- 8 La Sénéchaussée de Forcalquier
Pierre CARRIAS
- 11 Nouvelles de l'Association



PATRIMOINE DU PAYS DE FORCALQUIER

Créée en Janvier 1996, l'association "Patrimoine du pays de Forcalquier" s'est donnée pour buts de veiller et d'aider à la conservation, ainsi qu'à la restauration d'éléments de notre patrimoine tels que sites ou objets archéologiques, objets d'art, livres ou archives anciens, mobilier et menuiseries, monuments ou constructions .

Son territoire d'intérêt est le pays de Forcalquier avec une attention particulière au canton de Forcalquier et pour des éléments moins connus et bien délaissés (par comparaison à nos célèbres Monastère de Ganagobie, Prieuré de Salagon, et Observatoire de St.Michel .)

L'action de l'association pourra se développer de différentes façons :

- en organisant des expositions, des conférences, des visites de sites mettant en valeur des éléments du patrimoine, ouvertes à un large public et particulièrement aux jeunes (gratuites le plus souvent possible)
- en favorisant des recherches et des publications s'y rapportant
- en détectant les éléments qui nécessitent une protection par le moyen d'inventaires, de classement, de stockage approprié, d'entretien, de restauration ou de réorganisation .
- en favorisant le retour ou l'acquisition des objets ou collections provenant de notre pays -.
- en participant à des campagnes d'information destinées à empêcher les fouilles sauvages et les restaurations maladroites
- en agissant en partenariat avec d'autres associations ayant les mêmes motivations et avec lesquelles nous pourrions avoir des objectifs communs, renforçant ainsi notre action mutuelle
- en recherchant, bien évidemment, les structures, les financements, les locaux nécessaires à la réalisation de ces objectifs.

L'association est fondée par des personnalités d'origine professionnelles diverses mais complémentaires, toutes profondément attachées à notre région soit par naissance soit par adoption . Elle observe une stricte neutralité politique ou religieuse .

PATRIMOINE DU PAYS DE FORCALQUIER

Association loi de 1901 - J . O .04/50. du 17 Janvier 1996

Le village -Niozelles 04300 Forcalquier

Phone : 04.92.75.09.13

Fax : 04.92.75.36.04

Le dessin de la chapelle Notre Dame de Provence, sur la couverture, est un original de Madame Aline Renauld- Pelhate de Forcalquier

Les origines de Dauphin

Par Christiane Boekholt

Christiane Boekholt, habitante de Savoie et bientôt de la Bastide des Jourdan, a adopté notre région depuis de nombreuses années. Elle y a fait de très intéressantes recherches dans nos archives et a l'extrême amabilité de nous réserver une partie de ses trouvailles.

Notre-Dame de Chamberley est un site historique. Il y avait une église, maintenant disparue, située à l'emplacement actuel du cimetière du village de Dauphin.

Christiane Boekholt a retrouvé ce qui relie cet établissement religieux (attesté bien avant) à l'apparition du château de Dauphin installé sur le territoire initial de St Maime .

Elle cite, au passage, les allusions à d'autres chapelles, dont on connaît l'existence, sur les territoires des villages de St. Maime et de Dauphin et qu'elle a trouvées mentionnées dans les textes qu'elle a consultés.

Apparition de Notre-Dame-de-Chamberley dans les textes

A l'aube du XIème siècle exactement en 1029, Aldebert, de la famille des Arbald, et son épouse Almerude donnent à l'abbaye bénédictine de Psalmodie, proche d'Aigues Mortes dans le Gard, ce qu'ils tiennent en alevé à Sainte Maxime (Saint Maime) près de Forcalquier, à savoir: l'église Sainte Marie de Camerlayas, avec la moitié d'un manse qui fut de Guitard et un jardin proche du "vivarium", pour le repos de leur âme et de celles de leurs enfants .

Qui est cet Aldebert qui semble posséder des biens dans la région de Saint Maime ?

Selon le cartulaire d'Apt il semble s'agir d'un membre de la famille d'Arbald implantée en Provence dès le Xème siècle et venue de la région de Cluny.

D'après l'étude d' Uc de Castellane "Pages d'histoire mâonnaise et provençale" (Ed. Zodiaque 1978) cet Aldebert semble avoir eu pour épouse Ermengarde à la fin de sa vie. C'était sans doute un deuxième épouse puisqu'en 1029 la première s'appelle Almerude. Il est également le beau frère d'une nièce de Mayeul, le grand abbé de Cluny, et aussi celui de Lambert, seigneur de Reillanne. (Voir à la fin du texte comment on peut schématiser la généalogie qui établit ses liens familiaux).

L'église Notre Dame de Chamberley existe donc déjà au début de ce millénaire sous les noms de " Camerlayas" mais aussi de "Carmastajas" pouvant vouloir dire "Champs de la Layé" et avec cette donation, Notre dame de Chamberley devient donc un petit prieuré rural dépendant d'une grande abbaye.

Qu'existe-t-il sur le rocher, devenu plus tard le site de Dauphin, à cette date? nous n'avons pas de précisions mais il n'est pas encore question de "Castrum".

Quant à St.Maime, il y existe déjà une église (Santo Maximo dans le texte) .

Avec cette église Sainte Marie de Chamberley, Aldebert donne également une terre, proche de la condamine de l'évêque Pons, appelée "hubagas" qu'il faut probablement traduire par "Ubages", mais il n'est pas encore question de la chapelle "Notre Dame des Ubages" que nous connaissons actuellement sur le territoire de Dauphin, le long de la petite route conduisant au village de St. Martin des Eaux .

Apparition mot " Dauphin" en liaison avec Notre dame de Chamberley :

Aux archives du Gard, sous le titre de " Notre dame de Chamberlayon" et de " Chateau Dauphin" existe un procès du 18ème siècle qui nous renseigne sur un point d'histoire sur Dauphin . Il y est fait mention d'un différend entre la communauté de Dauphin et son seigneur. Ce dernier voulait exiger des habitants une indemnité qu'ils contestaient violemment en invoquant l'antériorité de leur prieuré de Chamberley (qui était leur église paroissiale primitive) sur la présence du seigneur à Dauphin.

Les biens revendiqués par le seigneur sont dits de Saint Maime et "du" Dauphin . Ce terme "du" Dauphin est encore répété au cours du procès, il y est dit : *"Ce fief du Dauphin a été confisqué au seigneur François des Baux en 1378 par la Reine Jeanne pour crime de rébellion....."* et *"on voit encôte dans le domaine dont il s'agit les vieilles demeures du prieuré Notre-Dame-de-Camarlayas...."*

Les origines de ce nom de "Dauphin":

En 1029, Le territoire du Dauphiné appartenait alors à la Bourgogne et la duchesse de Bourgogne en fait don à l'archevêque de Vienne qui l'inféoda à Guigues 1er Comte d'Albon. Dès 1110 un Guigues d'Albon est dit "Delphinus", ce surnom pouvant être de baptême patronymique et héréditaire .

Or vers 1120, donc 100 ans après la donation du prieuré "Notre Dame de Chamberley", Guilhem 1er, dit le Libéral, comte de Forcalquier, épouse Garsende d'Albon fille de Guigues VIII, "Dauphin de Viennois" et de Mahaut, d'origine anglaise . On sait, par ailleurs, qu'au début du XIIème siècle le territoire et le château de St. Maime appartiennent aux comtes de Forcalquier. C'est donc sans doute la comtesse Garsende (selon Georges de Manteyer, historien du XIXème), qui vers 1125, s'installe sur le rocher face à St Maime et lui donne le nom de patronymique de "Dauphin" attaché à sa propre famille.

Il faut se souvenir que Garsende est, elle même, comtesse par sa naissance (son pays d'origine Albon se situe entre Vienne et Valence) et pas seulement du fait de son mariage avec le comte de Forcalquier .

Il est possible que quelque tour plus ancienne ait existé face au château de St. Maime, et que ce soit Guilhem qui ait séparé le lieu de Dauphin du territoire de St.Maime, car le lieu porte le nom de Dauphin, voire de Château-Dauphin, à partir de ce moment là .

Dans l'état actuel des recherches, il n'est pas possible d'établir quel lien de parenté existe entre la comtesse Garsende d'Albon et la famille " Dauphin de Viennois" avec Isnard de Dauphin qui apparaît à plusieurs reprises dans les textes de 1126 et de 1199 .

Georges de Manteyer, dans son ouvrage sur "les origines du Dauphiné en Viennois" (Gap 1925) explique aussi comment ce prénom "Delphinus" est attribué au 4ème Comte d'Albon appelé André-Dauphin en 1223

Donc à cette époque le mot "Dauphin" était un prénom, peut être un nom, mais pas un titre.

Apparition du mot dauphin en tant que titre:

Au XIIIème siècle, le Dauphiné devint dépendant de la Provence et en 1349 son prince le vendit au roi de France.

Le terme de "Dauphin" désigna alors le fils aîné du roi de France, qui dès ce moment là, détenait le Dauphiné en apanage c'est à dire "en bien propre" . Le mot "Dauphin" devient alors un titre

Mais chez nous, au XIVème, comme on l'a vu dans le texte plus haut, c'est toujours le fief "du Dauphin" toujours en référence à la famille "Dauphin de Viennois".

Evolution du prieuré de Chamberley

Dans le procès du XVIIIème, mentionné précédemment, il est précisé que le prieuré et sa bastide de Chamberley sont dépendants du Chapitre cathédral d'Alais, dans le Gard .

Pourquoi un tel éloignement entre un Chapitre et ses biens?

Au Moyen Age, des moines bénédictins se sont installés à Psalmody pour en aménager, assécher et mettre en valeur les terres très ingrates, telle était la vocation des moines d'alors .

Il est probable que, de même, l'installation des moines à Notre Dame de Chamberley ait eu les mêmes raisons : assainissement des terres malsaines proches de la Laye qui débordait fréquemment (d'où le nom d'un lieu proche "Camargue")

Mais à Psalmody, les siècles passant, ce courage et cette foi s'émeussent et un texte dit:
"Le Monastère de Psalmody est situé dans un lieu marécageux, malsain, éloigné des villes, exposé aux insultes des gens de guerre"

En 1537, les Moines de Psalmody demandent au pape Paul III et à François Ier d'être transférés à Aigues Mortes, ainsi que leurs biens, dans l'église collégiale Notre Dame de la Salvat. Ce qui est fait le 13 Décembre de cette année-là .

En 1693, nouveau transfert des biens de Psalmodie, avec ceux de la Salvat, cette fois rattachés au manse épiscopal d'Alais, ce qui donne l'explication du rattachement de notre prieuré de Chamberley au chapitre d'Alais.

Evolution de la chapelle du château de Dauphin

Depuis longtemps déjà, avant même le 16ème siècle, il avait une chapelle attenante au château de Dauphin, située sur le rocher, et dédiée à St. Jacques. Elle était devenue le lieu de culte des habitants de Dauphin regroupés autour du château .

En 1744 y est attestée une confrérie St. Joseph et St. Martin .

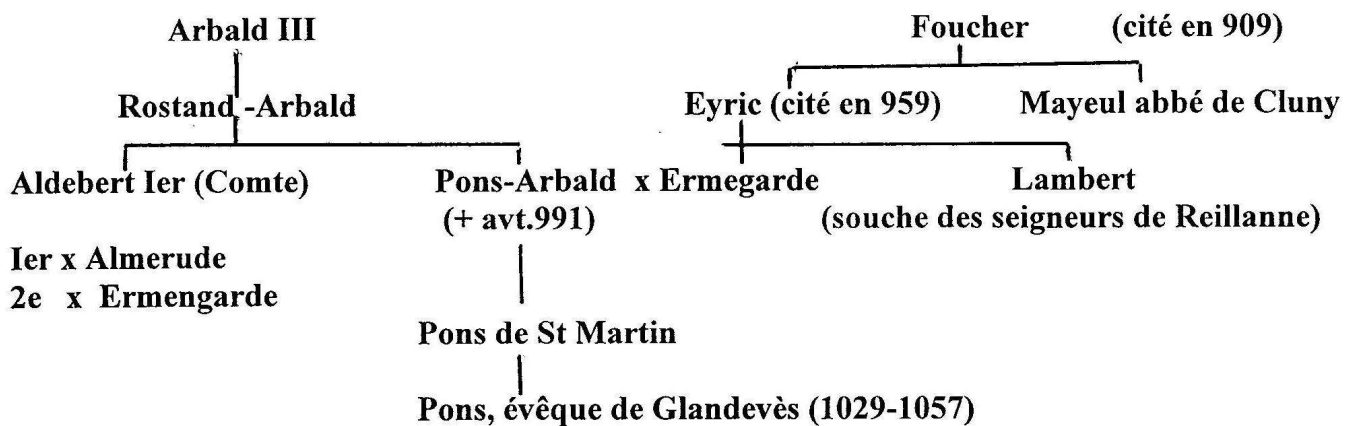
A une date indéterminée, mais probablement postérieure à la Révolution , cette église du bourg castral (village de Dauphin) perd son vocable seigneurial pour ne garder que celui de la confrérie et deviendra " l'église St. Martin" que nous connaissons aujourd'hui comme église du village.

Ces quelques lignes ne veulent être qu'un approche de l'histoire de Dauphin qui mérite beaucoup mieux.

Christiane Boekholt

(Les Encontres, Juillet 1997)

Liens familiaux entre les premiers grands personnages connus de l'histoire de Dauphin :



Références:

Archives départementales du Gard : cotes G873 et G809

Henri Rolland : Notes sur Dauphin, Société Scientifique et Littéraire des Basses Alpes, Tome 41, (1971).

Georges de Manteyer : Les Origines du Dauphiné en Viennois (Gap I925), page 123

Uc de Castellane : Pages d'histoire, (Zodiaque 1978)

Guy de Tournade : Comté de Forcalquier Page 213/214

Cet intéressant article nous éclaire peut être sur un point discuté de longue date à propos d'une maison de la rue des Cordeliers à Forcalquier, dont la superbe façade, seule, est conservée (et qui vaudrait bien une restauration) . On dispute depuis longtemps sur les raisons de son nom : maison "du" Dauphin ou suivant les uns, ou de Dauphin pour les autres, les uns pensant qu'il s'agissait d'une auberge portant un dauphin (de mer) sur son enseigne , les autres disant qu'elle devait appartenir à un habitant du village de Dauphin et si l'origine de ce nom était simplement le nom de cette famille" Dauphin de Viennois "dont des descendants auraient pu posséder cette maison à l'aube de l'histoire de Forcalquier?



HISTOIRE CONTEMPORAINE

LES CAMPS DE CONCENTRATION DANS NOTRE REGION

par Mme. Thérèse DUMONT

Mme Thérèse DUMONT, Présidente de l'Association des Amis du Musée de la Résistance et de la Déportation est auteur avec Mme Simone PELLISSIER d'un ouvrage intitulé "FEMMES EN RESISTANCE", qui est un témoignage sur le rôle des femmes dans la Résistance.

Cet ouvrage a obtenu le label du cinquantenaire des Débarquements alliés et de la Libération de la France. Editions de Haute Provence .

L'Association, dont Mme T. Dumont est présidente, a pour but la constitution d'un Musée de la Résistance et de la Déportation à Sisteron .

Nous saisissons cette occasion pour inciter les personnes qui possèdent des éléments sur ce sujet, à contacter : Mme Dumont B.P. 8 - 04300 à Dauphin . Téléphone 04 92 79 52 63.

Mme Th. DUMONT nous a fait l'amitié d'adhérer à notre association dès 1996.

Un sujet encore mal connu de la deuxième guerre mondiale est celui des camps français d'internement, appelés officiellement au début "camps de concentration", où furent internés, pour certains dès 1939, ceux et celles, y compris des enfants, considérés alors comme "indésirables" par les autorités. Ils furent pour beaucoup de détenus l'antichambre des camps de la mort.

Voici la liste des camps ouverts dans les Basses-Alpes pour :

-"indésirables" français : Oraison, Le Chaffaut, La Bégude, Bras d'Asse, Sisteron.

-"indésirables" étrangers : Les Mées, Reillanne, Norante, Saint-Auban , Gréoux, Sigonce, Forcalquier, Volx, Manosque, Ubaye, Château-Arnoux.

Trois de ces centres restèrent ouverts jusqu'en 1944 : Sisteron (Citadelle), Les Mées (groupement de Travailleurs Etrangers), Reillanne (regroupement de familles de républicains espagnols et de familles juives de diverses nationalités).

PAYS DE FORCALQUIER/

Les deux premiers camps ouverts dans les Basses-Alpes pour étrangers furent ceux de Manosque et de Forcalquier. Il s'agissait d'Allemands et Autrichiens arrêtés en octobre 1939 car, considérés comme ennemis à la déclaration de guerre, bien qu'antifascistes ou juifs ayant fui l'Allemagne nazie.

Pour Forcalquier, c'était un détachement de 72 internés du camp des Milles, près d'Aix-en-Provence. L'un d'eux, Monsieur Springer, qui a pu fuir en Suisse, a récemment témoigné de son séjour dans les anciennes prisons de Forcalquier (qui n'existent plus).

Pour Sigonce, il y avait un détachement de Polonais qui, semble-t-il , étaient employés à la mine de charbon.

Pour Reillanne, en mai 1944, les familles juives du centre (ancien couvent) furent arrêtées et déportées à Auschwitz (hommes, femmes, enfants et un bébé de six mois)

Si les grands camps de Gurs, le Vernet d'Ariège, St-Sulpice- la -Pointe, Beaune -la -Rolande, Pithiviers, sont maintenant bien connus, on commence seulement à recenser les très nombreux camps d'importance et de durée variables. Ils furent environ 350, ouverts essentiellement dans la zone sud, et aussi en Afrique du Nord.

Pour les lecteurs qui souhaitent approfondir cette question Mme Dumont a établi la bibliographie ci jointe

Bibliographie

- "Boches ici, Juifs là-bas" par E. Marum-Lunan - Edisud,
(Correspondance d'exilés du troisième Reich 1939/1942 internés comme "prestataires" à Manosque en 1940) publié avec le concours du centre National du Livre et de la ville de Karlsruhe.
- " Ferdinand Springer", par E.Foster, Editeur " Ides et Calendes"
(biographie d'un artiste allemand antinazi qui fut interné à Forcalquier en 1940)
- "Le camp de Gurs" 1939/45, par C.Laharie; Edit. J.& D.
(un aspect inconnu de l'histoire de Vichy).
- "Les camps du mépris" par R.Grando, Edit. Trabucaire.
(Des chemins de l'exil à ceux de la Résistance - 1939/45)
- "Les camps d'internement en France pendant la Deuxième Guerre Mondiale
par le Centre d'Histoire de l'Université de St-Etienne (aspect du phénomène concentrationnaire)
- "L'histoire des camps d'internement en Indre et Loire" (1940/44)
par S.Paisot - Béal et Prévost - publié avec le concours du Conseil Général.
- "Les camps d'internement en Limousin - 39/45, par Y.Soulinac.
- "Ces barbelés oubliés par l'Histoire" par Jacques Sigot - Edit. Wallada -Cheminements
(un camp pour les tsiganes ... et les autres en Maine- et- Loire)
- "Déportation et Résistance : les camps d'Afrique du Nord - 1939/44"
par André Moine - Editions Sociales.
- "Camps d'internement pour femmes, en France" par M.Gilzmer (en allemand)
(les camps de Rieucros et Brens)



La Sénéchaussée de Forcalquier

(1 5 3 6 - 1 7 9 0)

1. - La réforme de 1535

Sous François Ier, l'ancienne organisation judiciaire de la Provence, trop compliquée, inadaptée aux besoins de l'époque, était usée et discréditée¹. C'est pourquoi fut pris, en septembre 1535, l'*Édit de réformation de la justice*, dit aussi édit de Joinville. Il avait pour but de remédier aux "grands désordres et malversations qui s'estaient trouvés au dit païs, tant au fait de la justice que de la police".

Cet édit supprimait la plupart des anciennes juridictions: viguiers ou baillis, juges d'appeaux, juge mage, chambre rigoureuse d'Aix.

Il établissait à Aix le siège général du grand sénéchal, avec des sièges particuliers à Draguignan, Digne, Forcalquier et Arles. Dans chacun de ces sièges particuliers, était prévue la présence d'un lieutenant du sénéchal², d'un avocat et d'un procureur du Roi³. Les juges royaux inférieurs et les juges seigneuriaux subsistaient, mais leurs sentences pouvaient être portées en appel devant le sénéchal et ses lieutenants. Ceux-ci jugeaient également, en première instance, certaines causes réservées (au civil: le domaine royal, les nobles, les communautés, etc; au criminel: lèse-majesté, vols, sacrilèges, etc). Le parlement, cour souveraine siégeant à Aix, couronnait le tout.

Ce régime peut nous paraître compliqué, mais il représentait une réelle simplification par rapport au système antérieur. Malgré certaines résistances, il fut mis en place par un commissaire royal: Jean Feu, seigneur de Montreau, président au parlement de Normandie.

Celui-ci attribua à la sénéchaussée de Forcalquier une circonscription très étendue, correspondant approximativement à l'ancien comté de Forcalquier. Elle comprenait, dans les actuelles Alpes de Haute-Provence, la majeure partie de l'arrondissement de Forcalquier, jusqu'à Turriers, mais franchissait la Durance avec Oraison et Gréoux. Elle s'étendait sur les Hautes Alpes jusqu'à Tallard et Pelleautier, sur Vaucluse jusqu'à la Bastide des Jourdans et Apt et sur la Drôme jusqu'à Rémusat et Séderon. Toutefois, les gens de Forcalquier réclamèrent en vain Vinon, Ginasservis et Pertuis. Quant à ceux de Manosque ils auraient voulu détenir le siège de la sénéchaussée. Et ceux de Sisteron obtinrent effectivement son démembrement en 1636.

La sénéchaussée fut installée le 26 janvier 1536 par Jean Feu.

1. - Bien entendu, il y avait une organisation judiciaire en Provence avant le XVI^e siècle. Voir à ce sujet: *Françoise Gasparri, Crimes et châtiments en Provence au temps du Roi René (procédure criminelle au 15^e siècle), le Léopard d'or, 1989*, publié avec le concours du CNRS. Cet excellent ouvrage nous montre un pouvoir aixois fort, une justice et une police diligentes, mais des méthodes encore assez différentes des nôtres. C'est la création des sénéchaussées qui a véritablement constitué, en Provence, le premier pas vers une justice moderne.

2. - Magistrat du siège, chargé de juger. Le mot de lieutenant: "celui qui tient lieu de" était largement utilisé sous l'ancien régime; il ne subsiste plus aujourd'hui que dans l'armée, pour celui qui remplace le capitaine absent. Le lieutenant du sénéchal représentait à Forcalquier le grand sénéchal d'Aix. Par la suite, d'autres postes de magistrats du siège seront créés. Le lieutenant principal correspondra approximativement à ce qu'est de nos jours le président du tribunal de grande instance; les lieutenants particuliers civil, des "submissions" et criminel seront plus particulièrement chargés les deux premiers des causes civiles, l'autre des affaires pénales.

3. - Magistrats du parquet, chargés de requérir au nom du roi. Cette composition initiale de la sénéchaussée était ainsi très déséquilibrée, puisqu'elle prévoyait deux magistrats pour requérir et un seul pour juger; d'où la nécessité d'une réforme rapide.

2 - L'évolution de la sénéchaussée

Les trois premiers magistrats étaient Antoine Gaufridi lieutenant du sénéchal, Jean Candolle avocat du Roi et Jacques Arbaud procureur du Roi. Ces trois offices⁴, dont deux pour les gens du Roi, se révélèrent très vite insuffisants pour répondre aux besoins de la justice. D'autres furent progressivement créés: conseillers, lieutenant particulier civil, lieutenant des soumissions, lieutenant particulier criminel, etc.

Mais le roi manquait d'argent et créait des charges pour les vendre. L'effectif devint ainsi pléthorique, surtout après la création de la sénéchaussée de Sisteron qui priva celle de Forcalquier de la moitié de sa circonscription. Des suppressions furent alors décidées. Mais, à la veille de la Révolution, la plupart des offices, insuffisamment rentables et surchargés de taxes, étaient vacants. Leurs revenus étaient, en effet insuffisants. Ainsi, l'office de lieutenant général, estimé 15.000 £, pouvait rapporter annuellement tout au plus 350 £, dont 200 £ de gages⁵ et 150 £ d'épices⁶, soit un revenu total de 2,35 %.

Celui de lieutenant général est resté dans la famille d'Arnaud durant quatre générations (André, Scipion, Jean, Gaspard) et 133 ans, de 1573 à 1706. A la mort de Gaspard d'Arnaud, il fut vendu aux enchères pour faire face aux dettes de la succession.

Le dernier lieutenant général fut Jean-François Béraud, installé en 1782. C'est lui qui présida l'assemblée du Tiers Etat des sénéchaussées de Forcalquier, Digne et Sisteron et de la préfecture⁷ de Barcelonnette, réunie à Forcalquier le 19 mars 1789.

François de Beauchans, lieutenant particulier civil et premier enquêteur au siège s'illustra, en 1588 et 1602, par des procès contre deux autres magistrats, Antoine Baudric enquêteur pour le Roi et Antoine Arnaud lieutenant principal à qui il reprochait d'avoir jugé des affaires de sa compétence. Ces messieurs se condamnaient ainsi mutuellement à des amendes et au biffement des jugements contestés.

En dessous des offices de magistrats, il y avait ceux de greffiers, de receveurs, de notaires, d'huissiers, de sergents. Ces deux dernières catégories avaient à peu près les mêmes attributions. Ils tiraient leurs revenus des exploits, assignations, significations et autres mandats de justice rétribués. Mais ils étaient aussi tenus à des fonctions gratuites désagréables, telles que d'assister le lieutenant criminel en cas de sédition ou pour mettre des accusés à la question. Ils se cachaient pour y échapper. C'étaient sans doute aussi eux qui précédaient aux exécutions capitales, car on ne trouve aucune trace de bourreau. Comme celles des juges, ces charges devinrent de moins en moins rentables et ne trouvèrent plus preneur.

L'effectif du barreau était variable, entre quatorze et vingt quatre avocats. Ceux-ci étaient appelés à remplacer les magistrats absents⁸, parfois durant de longues périodes. C'est ainsi qu'ils tinrent toutes les audiences de l'année 1588.

Le nombre des procureurs⁹ a également varié, entre treize et vingt quatre. Celui des notaires s'est élevé jusqu'à quatorze. Certains notaires étaient aussi procureurs ou greffiers.

4. - Sous l'ancien régime, le statut des magistrats était comparable à celui des notaires et des huissiers d'aujourd'hui. Ils devaient acheter leur charge et pouvaient la revendre.

5. - Traitement versé par le roi; de nos jours, les magistrats sont entièrement rémunérés par l'Etat.

6. - Complément de rémunération que les magistrats pouvaient percevoir des plaideurs.

7. - Circonscription analogue à la sénéchaussée, dont l'appellation datait du duc de Savoie.

8. - Aujourd'hui encore, le barreau s'honore de compléter le tribunal en cas d'absence d'un magistrat.

9. - Officiers ministériels chargés de représenter les parties, correspondant aux avoués actuels. De nos jours, le titre de procureur ne s'est maintenu que pour le procureur de la République, successeur du procureur du Roi. Les avoués subsistent auprès des cours d'appel, mais ils ont disparu devant les tribunaux de grande instance où leur mission a été dévolue aux avocats.

Les gens de justice tenaient donc une grande place dans la société de Forcalquier. Les quelques belles maisons qu'on peut voir en ville sont généralement les leurs, ou celles des chanoines. Mais Forcalquier n'est pas riche; les épices et les prébendes¹⁰ étaient maigres et sont toujours allés en diminuant. Ces maisons n'ont rien de comparable avec les hôtels des parlementaires d'Aix ou des cardinaux d'Avignon.

Pendant les premières années de la sénéchaussée, il y avait quatre audiences par semaine: les lundis, mardis, jeudis et vendredis. A partir du règlement de 1621, elles commençaient à 6 heures en été, 7 heures en hiver. Après le démembrement de 1636, leur nombre fut réduit à deux. Le règlement du 17 août 1667 les a de nouveau portées à quatre:

Du 17 août 1667

**Règlement fait par messieurs les officiers du siège
sur l'abréviation et instruction des procès**

Les audiences commenceront à six heures du matin en été, et en hiver à sept heures précisément ...

*Les jours de lundy et jeudy se plaideront les causes en première instance
et les appellations enroulées ...*

les mardy et vendredy les causes de la submission ...

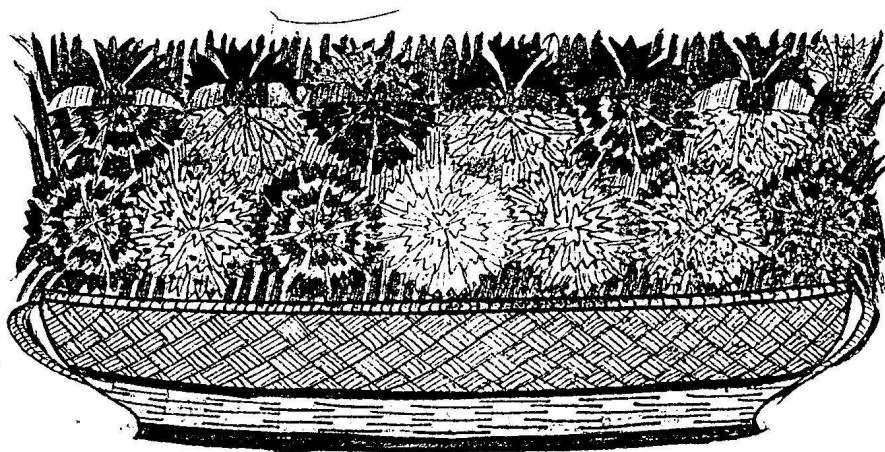
*Il est enjoint aux advocats et procureurs de porter leurs bonnets carrés aux audiences à peine
d'interdiction et seront tenus d'assister aux audiences à peine d'amende, etc*

Archives départementales des Alpes de Haute-Provence, B 1589, f° 253

Elles étaient tenues tout au long de l'année, mais il y avait de nombreuses fêtes chômées. Durant les périodes de peste, le siège fut transporté à St Michel, puis à Manosque, puis à Reillane. Il arriva aussi que le cours de la justice soit interrompu, de même que pendant les guerres de religion.

Les gens de justice renouvelaient leur serment chaque année, le premier lundi d'octobre.

Au pénal, les peines prononcées étaient souvent sévères. La mort sanctionnait de nombreux crimes. Elle s'exécutait sur la place du Bourguet par pendaison ou par la roue ou par décapitation en cas d'assassinat ou de meurtre. Les sorciers ou sorcières encouraient le bûcher, les duellistes et les faux monnayeurs les galères. Les amendes et les confiscations des biens étaient également fréquentes.



10. - La rémunération des chanoines.

Le Patrimoine des Livres

par Monsieur Xavier Lavagne

Monsieur Xavier Lavagne, ancien conservateur de la prestigieuse bibliothèque Méjanes à Aix, est actuellement conseiller pour le patrimoine des livres anciens à la Direction des affaires culturelles à Aix. Il nous a fait le grand honneur d'accepter d'être l'un des membres fondateurs de notre association tout en ne souhaitant pas en être l'un des dirigeants du fait de ses fonctions administratives. Cependant, étant attaché à notre région par une propriété familiale, il nous accorde le plaisir de sa présence à quelques unes de nos réunions aux cours desquelles nous apprécions ses précieux conseils et son grand savoir .

Le patrimoine d'une région, d'un canton, d'un pays, ce sont aussi à côté des archives, les livres conservés dans cette région ,ce pays, même s'ils ne sont pas souvent lus!

Forcalquier, le pays de Forcalquier, a une forte tradition de pays lettré. Pensons à ce que furent à la fin du siècle dernier et au début du nôtre ces manifestations littéraires si importantes autour de l'Athénée .

Certes le "Patrimoine Livres" du pays de Forcalquier est maintenant (depuis la Révolution française) un peu diminué... au profit de Digne ..

Le cardinal de Forbin Janson, évêque de Digne, puis de Marseille, puis de Beauvais, avait légué une bibliothèque considérable au couvent des Minimés de Mane : la centralisation jacobine a fait transférer ces ouvrages au chef -lieu, et, pour en avoir étudié certains, je peux dire qu'il y a là de beaux et bons livres, anciens et rares (je ne crois pas qu'il y en ait de très précieux), sur lesquels figure son ex-libris au chevron et aux trois têtes de lion .

Il y avait en l'hôtel de ville de Forcalquier, il n'y a pas si longtemps, un fonds de livres provenant des anciennes religieuses visitandines .

Mais surtout il y a aussi ce qui subsiste de la très belle bibliothèque provençale du félibre, si célèbre de Forcalquier, que fut Léon de Berluc Perussis.

Au début de ce siècle, et pour suivre les dispositions testamentaires de celui que Mistral appelait son ministre des affaires étrangères, cette prestigieuse bibliothèque devint possession de l'hôpital de cette ville .

Ce qui en subsiste est encore fort intéressant . On peut y trouver deux grandes séries :

- D'un côté des livres, du début du XVIème siècle à l'extrême fin du XIXème, certains avec de bonnes et solides reliures (Bouche, Chorographie de la Provence), d'autres plus simplement reliés (une charmante reliure XIXème en percaline) d'autres brochés : tout est consacré à la Provence, à son droit, à son histoire.... et bien sûr il y a un certain nombre d'ouvrages en langue provençale

-D'un autre côté, tout ce que Berluc a amassé concernant le Félibrige, prospectus, affiches, découpages qu'il faisait dans les journaux. Tout ceci est vraiment de première importance pour écrire une histoire du félibrige au jour le jour .

Ce patrimoine" livre" est actuellement sauvé. Il faudra quelques aménagements pour qu'il soit consultable, mais, j'en suis sûr, cela se fera.

Nouvelles de l'Association

Le décès de Mr. Philippe Plasse

Notre toute jeune association a eu pourtant la grande tristesse de perdre l'un de ses membres éminent : **Monsieur Philippe Plasse, décédé fin 1997**. Il était l'un de nos tous premiers membres De nos rencontres, hélas trop courtes, au cours des manifestations de notre Association, il m'a laissé le souvenir d'un homme d'un abord chaleureux et joyeux. Il avait été très encourageant pour notre Association et m'avait assurée qu'il y participerait activement dès qu'il viendrait s'installer plus longuement à Forcalquier.

Madame Plasse a eu l'extrême amabilité de répondre à ma demande en envoyant ces lignes précisant mieux que je n'aurais su le faire la personnalité et la carrière de son époux .

En les lisant je ne peux que constater la grande perte qu'elle a subie et mesurer quel enrichissement aurait été la présence de monsieur Plasse au sein de notre conseil d'administration. Mais le seul fait qu'un homme de sa valeur ait désiré y participer est pour moi un grand honneur et un grand encouragement à poursuivre. Jeanine Bourvéau

Philippe Pierre Paul Plasse est né à Paris 11ème, le 18. 2 .1931 mais il est Provençal par ses ancêtres côté maternel et originaire de Marseille et de la Ciotat par ses ancêtres côté paternel .

Il avait effectué une année de scolarité à Forcalquier pendant la deuxième guerre mondiale et passait tous les ans ses vacances à Forcalquier dans la maison familiale dont il venait de terminer les travaux de rénovation pour la rendre plus agréable pour sa retraite qu'il avait prise en janvier 1997

Après un premier emploi au Maroc (responsable d'une plantation de riz), son service militaire au Maroc et la guerre d'Algérie Philippe Plasse de retour à Paris, fait ses études de droit et commence à travailler comme courtier d'assurance dans le cabinet de son père, Plasse et Cie.

C'est en 1964 que Philippe Plasse trouve sa voie professionnelle. En effet, il est nommé dirigeant de VAN AMEYDE France, société néerlandaise de règlement de sinistres étrangers, mandataire de compagnies d'assurance étrangères, en cours de création à ce moment .

Pendant plus de trente ans Philippe Plasse s'est attaché, sans relâche et avec succès, à développer cette société, non seulement en France mais en Europe du Sud (Italie, Espagne, Portugal). Président Directeur Général de la Holding en France, regroupant les sociétés du Sud et Président Directeur Général de la Holding néerlandaise, Philippe Plasse a pris sa retraite le 10. 1. 1997 à plus de 65ans.

Madame Plassse précise: Il avait énormément de projets. Il a réalisé celui de l'aménagement de sa maison de Forcalquier qu'il laisse à son fils Mathieu (24 ans) et sa femme et a pu y passer ses dernières vacances, en 1997. Il comptait y passer beaucoup de temps, sans pour autant quitter sa résidence principale parisienne, en s'adonnant entre autres à la généalogie dont il était un passionné, à la lecture (histoire, dont celle de la Provence et de Marseille) aux voyages en famille, au golf en famille et avec ses amis et à s'occuper de votre Association au sein de laquelle il désirait effectivement se joindre à l'équipe dirigeante .

Mon mari, ajoute madame Plasse, était de caractère gai, chaleureux, foncièrement humain et bon, avec un sens de l'humour inégalé, aimant rire et faire rire, charmeur, toujours prêt à aider son prochain, sans compter. Nous aurions voulu le garder longtemps encore. Il nous manque beaucoup.

Nous prions Madame Olga Plasse, son épouse, Mathieu Plasse et Stéphanie, ses enfants, de trouver ici l'expression de notre profonde compassion.

A noter sur vos agendas:

Le 16 Mai Sortie Riez /Moustiers Visite commentée de Riez avec les Amis du vieux Riez et commentée du musée de la faïence à Moustiers, en association avec le "Patrimoine de Vachères". Prévoir repas tiré du sac. Visite gratuite mais prévoir entrées de musées et petite participation libre pour l'association qui nous reçoit. S'inscrire auprès de : Mme Esposito: 04 92 75 47 42 .ou Mme Bourvéau 04 92 75 09 13.

Le samedi 18 Juillet : Le chemin de Théopolis : Ballade de charme et néanmoins archéologique dans les environs de la "Pierre Ecrite" repas champêtre dans un gîte : s'inscrire auprès de Mme Esposito : 04 92 75 47 42 .ou à défaut Mme Bourvéau : 04 92 75 09 13.

Journées du Patrimoine (ces visites sont guidées par nous mais s'inscrire à l'office du Tourisme de Forcalquier Tél : 04 92 75 10 02)

Le Samedi 19 Septembre 10h Visite guidée de la Vielle Ville et de quelques Hôtels particuliers
15h. Visite guidée des sites des trois Châteaux de Niozelles
Le Dimanche 20 Septembre 10h Visite de L'église de Forcalquier
15h La Vielle Ville et de quelques Hôtels particuliers

Le Samedi 22 Aout : Sortie sur la rive gauche de la Durance les Mées, Malijai, Salignac Volonne, Vilhosc. Guide de pays :70 fr environ par personne , Restaurant ou pique nique. s'inscrire auprès de Mme Esposito : 04 92 75 47 42 ou à défaut 04 92 75 09 13

Les Bas Alpains dans la Tourmente : du 8 au 22 Novembre 1998

A l'occasion du Quatrevingtième anniversaire de l'armistice de la guerre de 14/18, l' Association prépare une exposition (du 8 au 22 Novembre 1998) à Forcalquier, salle du collège. Elle a pour buts de faire connaître le retentissement de la Grande Guerre dans notre Pays de Forcalquier et les événements notables qui ont pu survenir dans notre département.

Nous réalisons cette exposition avec l' Association des Anciens Combattants de Forcalquier et avec le concours d'autres associations: (Souvenir Français, Prisonniers de Guerre et surtout grâce au travail déjà fait par l'Association T.T.A. de Ste. Tulle) . Les deux responsables principaux de l'énorme travail de recherche et de collationnement des documents sont pour notre Association Mr.André MICHEL de Villeneuve et Mr. Gérard HOUY de Forcalquier. Le groupe de travail comprend aussi Mesdames Bourvéau, Carrias, Esposito, ainsi que Messieurs Dangan, Garnault, Roguenant . Ils cherchent à recueillir un maximum de faits inédits avant que les mémoires des familles se perdent.

Nous recherchons pour cette exposition:

-En prêt : des souvenirs photographiques, ou écrits, des objets, qui peuvent exister dans les familles du pays de Forcalquier. Les documents écrits seront photographiés et rendus, les objets éventuellement exposés et aussi rendus aux familles.

-Les souvenirs oraux et anecdotes de personnes qui, soit ont vécu cette période sur place, soit peuvent raconter ce que leurs parents leur ont dit.

-Tous renseignements sur : La production d'Ypérite à St. Auban
Les prisonniers français de notre région en Allemagne
Les prisonniers allemand chez nous
Les réfugiés du Nord dans notre région
Les mines de Sigonce et du bois d'Asson pendant cette période
La vie et le rôle des femmes et des enfants
Les emprunts pour la Défense nationale
Les réquisitions
Les restrictions et cartes d'alimentation
Les ouvriers
L'hôpital militaire de Forcalquier et les ambulances
Les chasseurs Alpains
Les journaux de divertissement de cette période
Les bandes dessinées ou caricatures de divertissement
Les bandes dessinées relatant des hauts faits ou actes héroïques

Et bien sûr nous accueillons toutes autres pistes de recherches auxquelles nous n'aurions pas pensé.

Nous avons retrouvé dans les combles du Musée de Forcalquier des portraits photographiques de "poilus " décédés à la guerre. Ces portraits avaient été donnés au Musée, par les familles, pour perpétuer leur mémoire.

Nous souhaitons avoir des contacts avec les descendants de ces soldats dont la liste suit :

Louis AMIC, Léon AILLAUD, Joseph BARJAVEL, Pierre et Maurice BERNARD, Alexis BLANC, Abdon BOREL, Léon BREMOND, Faustin CALLU, Felix et Emile CHAUVET, Auguste CHABRIER, Antoine CODUR, Louis CORDOUE, Jean de JOCAS, Victor DUFOUR, Pierre FARAUD, Elzéard et Constant FAYET, Mondange, Adrien et Raoul GAUBERT, Joseph GANDE, Victorin HENRY, Ernest HERMELIN, Lucien INDIGNOUY, Adrien JEAN, Paul et Felix JULIEN, René KIRMANN, Gabriel LAUGIER, Joseph et Victor MAGNAN, Félicien NEVIÈRE, Albert MEY, Maurice NICOLAS, Jehan PEYRE, Clément PLANE, Jean RAYNAUD, Gaston RICHAUD, Fernand et Albert ROLLAND, Louis ROUMIEUX, Emile ROUGIER, Léon SUMIAN, Alfred THABOL, Louis THEOPHILE, Henri VACHIER.

Concours-Photo-Inventaire annuel "L'Oeil Ouvert", troisième du genre aura lieu en Novembre, en corrélation avec l'exposition ci-dessus . Il a pour thème cette année : "LES MONUMENTS COMMEMORATIFS de LA GRANDE GUERRE" (dans l'ensemble de notre département)

Les photos primées participeront à l'exposition.

Le règlement du concours et les prix seront communiqués ultérieurement.

Nous recherchons aussi toute piste pour trouver les plans de la chapelle **Notre Dame de Provence** à la Citadelle de Forcalquier, qui pourrait être classée parmi les bâtiments historiques.

Bulletin d'adhésion (à recopier)

NOM.....

PRENOM.....

ADRESSE.....

VILLE.....

CODE POSTAL.....

TELEPHONE.....

COTISATION INDIVIDUELLE (120 F)

Date

COTISATION DE COUPLE.(180.F).....

SIGNATURE

COTISATION ETUDIANT (60 F).....

DÒN POUR L'ASSOCIATION.....





Foccalville

Lera Bischoff 11/97